

PROCES VERBAL

Réunion CCAS du 30 janvier 2024

Présents : Laurent FAVREAU, Stéphanie MARTINEAU, Pierre CASSARD, Louissette OUVRARD, Dominique GARNIER, Bernard GRACINEAU, Nicole BECAUD, Frédéric HERAUD, Bernadette SELIN, Marcel GIRAUDEAU, Marie-Annick SAUPIN

Excusés : Marie-Madeleine BERNARD (pouvoir Pierre CASSARD)

M. le Président informe les membres de la commission que 2 élus du conseil municipal ont démissionné, notamment Mme THAREAU GUEYE Isabelle qui siégeait au CCAS. Nous attendons la venue d'un nouvel élu au sein du CCAS.

Élection d'un secrétaire de séance : Dominique GARNIER

ACTION SOCIALE

1- Décision modificative au budget

Monsieur le Président informe la commission administrative que, comme chaque année, le débat d'orientations budgétaires (DOB) a pour but, dans les deux mois qui précèdent l'examen et le vote du budget primitif, d'évoquer le contexte financier dans lequel le budget se construit ainsi que les priorités qui se dégageront en matière d'actions et donc de moyens financiers.

Les grandes orientations du budget primitif 2024 sont donc développées dans le rapport joint en annexe.

Emilie BIRON présente le rapport avec comme fait marquant pour cette année 2024, l'absence de l'EHPAD au niveau du document budgétaire. Les excédents de fonctionnement et d'investissement seront reportés pour pouvoir investir dans le projet du parcours de vie. La formation « humanitude » des agents de l'EHPAD ne sera plus prise en charge par le CCAS. Au niveau des subventions versées par le CCAS, une nouvelle demande a été émise des Restos du cœur pour un montant de 5 500 €. M. le Président propose de les rencontrer afin de pouvoir échanger sur leurs besoins et leur fonctionnement. Il est constaté que des bénéficiaires de la distribution alimentaire de Venansault perçoivent également des denrées par d'autres organisations. Il serait souhaitable de pouvoir connaître les foyers qui bénéficient d'aides extérieures.

Louissette OUVRARD questionne sur l'augmentation constatée des dépenses enregistrées en charges financières dans l'analyse rétrospective. Emilie BIRON indique que l'augmentation est justifiée par les intérêts d'emprunts ainsi que les intérêts de la ligne de trésorerie qui a dû être utilisée l'année dernière pour combler le budget de l'EHPAD.

Concernant les recettes du budget CCAS, les loyers constituent la principale source de recettes pour environ 100 000 €, il est précisé que la maison 40 rue Pierre Loué est louée depuis janvier pour environ 2 à 3 mois pour un loyer de 800 €. M. le Président précise que cette maison pourrait être proposée pour un médecin remplaçant dans les mois à venir afin de faciliter la venue d'un nouveau médecin sur la commune, car beaucoup de Venansaltais n'ont pas de médecin traitant. M. le Président indique que les travaux d'agrandissement du cabinet médical devraient être terminés pour le mois de juin. Il restera à définir les modalités de location de la maison pour les médecins remplaçants.

Décision du CCAS : favorable à l'unanimité

2- Questions diverses

- Frédérick HERAUD indique qu'il était présent au CIAS de ce jour et il était prévu à l'ordre du jour le vote du budget. Il se pose les mêmes questions, c'est-à-dire pourquoi il est nécessaire d'augmenter les loyers, pourquoi l'Etat ne fait pas son travail, l'aide du département plafonné à 5 %, les écarts entre les EHPAD, etc. Il a été voté une augmentation de 5.48 % pour l'EHPAD de Venansault et les 5 EHPAD de la Roche-sur-Yon qui sont déconventionnés alors que les autres vont augmenter de 5 %. Il avait été voté en 2021 2 % et en 2022 8.37 %. Il a été également évoqué la problématique de comment maintenir le lien entre les CIAS et les CCAS. Un EHPAD a déjà mis en place un conseil de vie sociale où il a été demandé la présence de représentant du CIAS. L'encrage local semble important à conserver malgré les prises de décisions au niveau du CIAS. Stéphanie MARTINEAU indique qu'en commission solidarité de l'agglomération le sujet a été abordé et il en ressort qu'il faut la présence d'un représentant de chaque CVS pour une transversalité d'informations entre les CVS et l'agglomération. A Venansault, le CVS va devoir changer de président suite à la démission de Mme BRYCHE.
- Recrutement de Stéphanie DUBLANC, directrice de l'EHPAD à compter du 1^{er} février 2024. Une nouvelle infirmière coordinatrice a été recrutée également. Le souhait est que la directrice vienne faire un point de l'EHPAD au moins 2 fois par an en réunion CCAS. La personne recrutée en renfort à l'accueil s'arrêtera au 29 février. Le CCAS pourrait intervenir pour le financement des animations de l'EHPAD en fonction de l'organisation avec le CIAS.
- M. le Président renouvelle le souhait de faire évoluer les actions du CCAS avec éventuellement des actions avec la Médiathèque et la lecture des personnes en difficultés.
- Mutuelle communale : visite à Aizenay cet après-midi avec Emilie BIRON et Stéphanie MARTINEAU. Mme TRINEAU, vice-président du CCAS et Mme BIRET, directrice du CCAS ont été présentes pour répondre à nos interrogations. Ils avaient ressenti le besoin de la part de leur population et ils se sont inspirés de la ville de Montaigu pour la mise en place de la santé communale chez eux. L'objectif est d'être facilitateur pour la population. Un cahier des charges doit être fait pour lancer un appel à partenariat, avec des critères à établir en fonction de notre vision (numéro et personne à contacter localement, pas de questionnaire de santé, délai de carence faible, détail de garantie, ...). L'accompagnement aux formalités administratives est un vrai avantage pour les personnes susceptibles de prendre ce type de contrat. Une réunion aura lieu fin février afin de travailler le sujet et avancer sur ce dossier.
- Stéphanie MARTINEAU évoque une proposition d'action vue dans la presse aux Sables d'Olonne par Marcel GIRAUDEAU avec la mise en place d'une pochette SOS (avec ordonnance, mutuelle, carte vitale, ...) disposée dans le réfrigérateur pour que les services d'urgences récupèrent rapidement les éléments avant le départ de la personne.
- Stéphanie MARTINEAU ajoute que l'on pourrait se mettre en lien avec l'espace de vie sociale Ven'Ensemble notamment pour des ateliers photographies mémoires avec nos aînés (Ateliers Lapilli, deux photographes nantaises, ont déjà développé plusieurs fois ce projet en EHPAD et elles souhaitent le proposer aux CCAS. Ces ateliers ont pour but de travailler autour du souvenir et du quotidien à travers diverses thématiques comme le métier, la famille, les lieux de vie etc... Chaque séance se décline sous la forme d'un temps de parole puis de prises de photographies guidées. À l'issue des séances (environ 8), une petite édition papier

est produite que les participants gardent. Un deuxième exemplaire leur est proposé afin de le donner à leur famille ou à un proche. Les séances font aussi l'objet d'un enregistrement sonore et un montage est proposé sous forme de petit film à diffuser lors d'une séance de restitution.

- Proposition d'avant-première pour un film sur le sujet des aînés qui pourrait être diffusé au cinéma le Concorde avec d'autres communes. Film « Les Vieux » réalisé par Claus Drexel qui sort au cinéma le 27 mars prochain. Un film touchant dont nos aînés sont les héros. Synopsis : Elles sont vieilles, ils sont vieux. Ils sont de toutes origines, ils habitent en France. Ils ont traversé les bouleversements les plus rapides de notre histoire. Dans notre présent frénétique ils sont souvent des témoins silencieux, ils seraient la France d'hier ! Ce film est une invitation au voyage, à leur rencontre. Avec tendresse, le réalisateur interroge celles et ceux qui ont pu traverser l'Histoire. Avec « Les Vieux » nous souhaitons que soient visibilisés celles et ceux qui sont parfois abandonnés et pourtant si importants à nos vies. Ce film doit être accompagné aussi par des personnes qui s'intéressent à nos aînés et les accompagnent au quotidien. En tant que coordinateurs de l'action sociale, notamment à destination des séniors, en Vendée, cela peut vous intéresser. Ouvert à toutes les personnes qui pourraient être en lien avec nos aînés.
- M. le Président informe les membres du CCAS que « les Venansaltaises en 4L » organise le 12 février à 18h un rassemblement devant l'Ilot des arts avec l'ensemble de leur sponsor. Pour rappel, le CCAS leur a versé une subvention de 1 100 €.

AGENDA

Prochaine réunion le mardi 5 mars 2024 à 19h en mairie